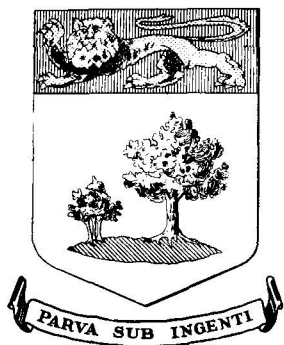


Armoiries et emblèmes des provinces—fin

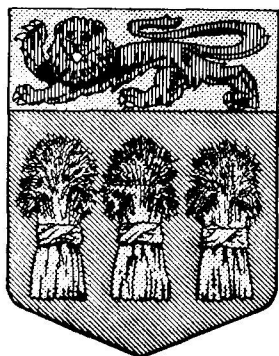


ILE DU PRINCE-ÉDOUARD

Accordées par lettres patentes du 30 mai 1905.

Description.—“Argent à une file de sinople, à senestre un chêne fruité, à dextre trois chêneaux croissant, tous au naturel, sur un chef de gueules un lion passant gardant d'or.”

Devise.—“Parva sub ingenti” (Le grand protège le petit).

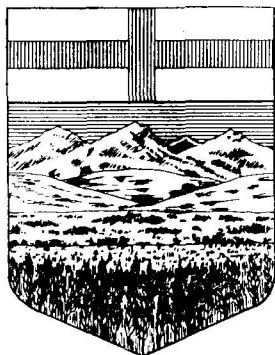


SASKATCHEWAN

Accordées par lettres patentes du 25 août 1906.

Description.—“Sinople, trois gerbes en fasce or, sur un chef de ce dernier un lion passant gardant, gueules.”

Emblème floral.—Un lis des prairies (c. 8, 1941).



ALBERTA

Accordées par lettres patentes du 30 mai 1907.

Description.—“D'azur, sur le devant d'une chaîne de montagnes recouverte de neige au naturel, une chaîne de collines de sinople: à la pointe un champ de blé que surmonte une prairie, tous les deux au naturel, au chef d'argent une croix de St-André.”

Emblème floral.—Une rose sauvage (c. 38, 1930).